

Catégorie
Motocyclette

Marque
AWO

Désignation du type / Signe de reconnass.
425

Bordereau-type
N° **802**

Moyens de reconnaissance du type **Désignation "425" a l'avant s/tube de direction en haut s/plaquette**
 N° de châssis frappé **A gauche, en haut du tube de direction, sur plaquette du constructeur**
 N° de moteur frappé **A l'avant, à gauche s/partie supérieure du carter moteur, près jauge huile ***
 Constructeur du châssis **A.G. AWTOWELO - Werk, vorm. Simson & Co., SUHL (Allemagne)**
 Constructeur du moteur **A.G. AWTOWELO - Werk, vorm. Simson & Co., SUHL (Allemagne)**

ATTESTATION DE TYPE
COMMISSION D'EXPERTISE - TYPE DE VHC. A MOT.

MOTEUR	CHASSIS	CARROSSERIE
Marque et type AWO 250 Genre Blocmoteur, s.en tête Carburant Benzine Nombre cyl. 1 Temps 4 Alésage 68 mm. Course 68 mm. C.V.-Impôt 1,256 Cylindrée totale 247 cm³ C.V. frein 12 Refroidissement Air Empl. du moteur Centre en bas	Nombre d'essieux 2 Entraînement sur roue arrière (cardan) 1. Frein A pied : Mécanique, à tambour, (à tringles) s/roue arrière 2. Frein A main : Mécanique, à tambour, (à câble) s/roue avant 3. Frein -- Frein de remorque -- Direction -- Crochet de remorque -- Nombre de vit. avant 4 Vit. en 1 ^{re} vit. en prise dir. 100 km/h.	Constructeur AWTOWELO Genre/ Forme Motocyclette Nombre de portes Nombre de places ass. Total 2 Avant Milieu Arrière Nombre de places debout Pour motos : Siège arrière oui 1) Sidecar

POIDS ET PNEUMATIQUES	Essieu avant	Essieu arrière	Total
Poids à vide du châssis prêt à rouler	kg.	kg.	-- kg.
Capacité de charge du châssis (Art. 11 RE)	kg.	kg.	-- kg.
Poids maximum garanti par le fabricant	kg.	kg.	300 kg.
Poids à vide du vhc. carrossé (prêt à rouler) avec sge. arrière	67 kg.	82 kg.	149 kg.
Charge utile	kg.	kg.	-- kg.
Poids maximum garanti du train routier (camion / remorque)			-- kg.
Pneumatiques : Dimension		19 - 3.25	simples doublets
Capacité de charge (par pneu 230 kg.) par essieu 230 kg.		230 kg.	

EQUIPEMENT ELECTRIQUE ET AVERTISSEUR

Phares : Marque	Sans marque
Feux de position	1, dans le phare
Feux stop	--
Indicateurs de direction : Syst	--
Avertisseur	1, avert. électrique

Syst. anti-éblouissant	Amoule Bilux à cullier
Feux rouges	1, combiné avec cataphote
Eclairage du N° de contr.	1, combiné 1,5 W.
Emplacement	--
Essui-glace	--

OBSERVATIONS

*) Le second numéro frappé à l'arrière, en haut est le numéro du cartex c.v., lequel ne doit pas être relevé comme numéro de moteur

- MODIFICATIONS ET AMELIORATIONS (sel. RB)**
- 1) Siège arrière : La bride de fixation avant doit être fixée à la tige de renfort à l'intérieur du garde-boue.
 - 2) Feu rouges : Est monté par l'importateur
 - 3) Bruit de l'échappement : Exécution originale

trop bruyante = 95 Phoms.

Amélioré par l'introduction d'une spirale supplémentaire dans le tuyau d'échappement, devant le

Lieu et date de l'expertise-type. Le bruit a

88 Phoms.

Zürich, le 12.10.1951

La commission d'expertises-types

Voie	avant	---
	arrière	---
Largeur hors-tout	AV.	780 mm.
Empatement		1,350 mm.
Longueur hors-tout		2,100 mm.
Hauteur (non chargé)		950 mm.
Garde au sol		120 mm.
Porte à faux, arrière		---
Crochet de remorque (haut. dep. sol)		---
Crochet de remorque (porte à faux)		---
Diamètre de braquage ext. gauche		---
Diamètre de braquage ext. droite		---
Haut. selle dep. le sol		710 mm.

Dim. Intérieures	
Longueur du pont de charge	mm.
Largeur du pont de charge	mm.
Hauteur Intérieure	mm.
Haut. du pont dep. le sol	mm.
Ridelles (hauteur)	mm.